



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique économique

Question écrite n° 21574

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les préconisations du Conseil économique, social et environnemental dans son rapport annuel sur l'état de la France en 2012. Le CESE préconise de renforcer et valoriser les entreprises. Il recommande notamment de créer tout un environnement favorable à la prise de risque et donc à la confiance des entreprises afin de favoriser les investissements matériels, immatériels mais aussi humains. Elle demande si le Gouvernement entend étudier cette recommandation.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21574

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 2985

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)